

Questions orales

moyen d'un questionnaire que 20 000 Canadiens nous ont renvoyé et que nous analyserons. Il y a diverses consultations en cours et une vaste gamme d'options.

À titre de parlementaire, le député ne voudrait sûrement pas que je fasse abstraction du jugement de ses collègues qui ont passé beaucoup de temps à écouter les Canadiens ou de l'opinion de nombreux Canadiens qui ont pris le temps d'écrire pour s'exprimer sur la question, en posant tout simplement un jugement arbitraire comme le Bloc semble l'avoir fait avant même d'avoir écouté les Canadiens.

• (1455)

[Français]

M. Laurent Lavigne (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, il me semble que cela fait déjà un bout de temps que tout le monde attend. Tout le monde est un peu au courant du projet du ministre, et même l'Ontario se révolte un peu contre cela.

Comment le ministre peut-il prétendre se réclamer d'un fédéralisme flexible alors qu'il menace le gouvernement de l'Ontario de représailles si celui-ci persiste à faire part publiquement de sa résistance à la réforme proposée?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, s'il est une chose qui ne mènera jamais à un fédéralisme coopératif et souple, c'est bien le genre de peurs que le député vient de colporter. Contrairement à ce que prétend le député, je n'ai jamais fait pareilles insinuations ou menaces. Le député devrait se rétracter. Ses affirmations ne sont pas fondées sur des faits.

Je tiens simplement à dire que, à l'heure actuelle, une forte majorité de Canadiens veulent des changements. Ils veulent que les gouvernements conjuguent leurs efforts en ce sens. Ils veulent que nous trouvions de meilleures façons de dépenser notre argent.

Je le répète sans cesse, le seul groupe qui semble s'opposer systématiquement, sans même prendre le temps d'analyser ou d'examiner les options, c'est le Bloc québécois. Les bloquistes empêchent tout simplement les Canadiens d'obtenir ce qu'ils veulent, c'est-à-dire des programmes sociaux nettement améliorés et plus efficaces, qui aideront les gens à réintégrer le marché du travail.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Jake E. Hoepfner (Lisgar—Marquette, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

En 1983, le gouvernement a mis en oeuvre la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, qui a donné aux compagnies de chemin de fer des produits de placements garantis et qui a prévu des charges d'exploitation. Non seulement cela a donné carte blanche à l'inflation, mais cela a aussi rendu les compagnies de chemin de fer inefficaces et non performantes parce qu'elles

étaient payées, peu importe la façon dont elles transportaient le grain des Prairies.

Le ministre a-t-il l'intention de faire payer les agriculteurs pour les erreurs passées des libéraux en leur proposant un achat en espèces?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le député sait probablement que le ministre des Transports et moi sommes en train d'élaborer une série de propositions visant à réformer en profondeur le système de transport et de manutention du grain. Cela comporte évidemment un examen très détaillé de la loi en vigueur, c'est-à-dire de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Pour ce qui est du processus de consultation, le ministre des Transports et moi avons entrepris des consultations très poussées auprès des organisations agricoles, des agriculteurs et des autres parties que le système de transport du grain intéresse. Nous nous sommes fixé comme objectif de recueillir leurs recommandations et leurs conseils d'ici la fin de l'année ou le tout début de 1995, afin de pouvoir présenter à nos collègues du Cabinet, au début de 1995, une série de propositions traitant des problèmes qui durent depuis longtemps dans notre système de transport et de manutention du grain.

Nous cherchons, en fin de compte, à placer notre pays dans une position qui lui permette de livrer concurrence aux autres pays, dans le secteur du grain, et de tenir le haut du pavé.

M. Jake E. Hoepfner (Lisgar—Marquette, Réf.): Monsieur le Président, le ministre sait très bien que les trois premiers ministres des Prairies ont dit que la Loi sur le transport du grain de l'Ouest représentait un droit inhérent promis aux provinces des Prairies. Ils ont aussi insisté pour qu'aucune partie de cet argent n'aille dans l'Est et qu'il reste en totalité dans l'Ouest.

Le ministre est-il prêt à placer ces fonds dans un programme de soutien du revenu qui compensera les effets des produits américains et européens qui sont subventionnés et qui prendra la forme d'un programme d'ajustement à la distorsion des échanges?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, diverses propositions sont à l'étude. Certaines d'entre elles viennent du groupe de paiement des producteurs, un groupe de consultation qui a présenté un rapport public en juin dernier. D'autres propositions concernant le mode de paiement ont été présentées par l'Alberta et la Saskatchewan.

Diverses organisations agricoles ont présenté d'autres solutions de rechange. De toute évidence, les agriculteurs et les organisations agricoles de l'ouest du Canada ne partagent pas le même point de vue pour ce qui est de savoir s'il faudrait consacrer les fonds, en partie ou en totalité, à un système de protection du revenu. C'est l'une des possibilités que l'on examine.

Je dois cependant dire au député que les agriculteurs et les organisations agricoles que nous avons consultés jusqu'à maintenant s'opposent à ce que l'on verse ces fonds dans un programme de protection du revenu.